



## OFFRE D'EMPLOI

**Titre de l'emploi :** Patrouilleur(euse)-Percepteur(trice)  
**Statut d'emploi :** Poste saisonnier – du 25 avril 2022 au 31 octobre 2022  
28 heures semaines (4 jours semaine/tous les week-ends)  
**Supérieur immédiat :** Directeur du Parc et responsable de l'accueil et des activités

### **Sommaire des responsabilités**

Le patrouilleur-percepteur patrouille les sentiers à pied, en vélo ou en VTT. Il informe la clientèle et effectue la perception des droits d'accès au parc. Il se doit d'être courtois et bien connaître le parc. Il informe son supérieur immédiat de tous commentaires et problématiques rencontrées par la clientèle.

### **Responsabilités**

- Accueillir la clientèle et l'informer sur les sentiers et les services offerts par le parc;
- Percevoir les droits d'accès à l'aide d'un système informatique de billetterie;
- Faire respecter la réglementation en vigueur;
- Tenir une caisse et effectuer un rapport journalier des ventes;
- Offre le soutien au personnel de l'accueil;
- Offre un soutien technique lors d'événements ou activités sur le territoire du parc ;
- Maintiens les sentiers en état de propreté constante;
- Procède à l'entretien des infrastructures du parc et des équipements;
- Participe aux opérations de sauvetage, de recherche et d'évacuation dans le parc;
- Recueillir des données statistiques;
- Participer à l'organisation de sondages auprès de la clientèle;
- Informer son supérieur immédiat de tout commentaire, suggestion ou plainte de la clientèle.

### **Exigences**

- Être responsable, ponctuel, autonome et faire preuve de débrouillardise;
- Démontrer d'excellentes aptitudes pour le service à la clientèle;
- Être en bonne forme physique;
- Expérience dans la conduite d'un VTT.

### **Conditions salariales :**

- La rémunération est de 16.22 \$/heure

Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le **9 avril 2022 à 12 h**, à l'attention de M. Louis Paquette, directeur du Parc, par courriel à : [lpaquette@val-morin.ca](mailto:lpaquette@val-morin.ca)

\*Noter que le masculin est utilisé simplement pour alléger le texte.